

Regards

sur Anjou

Volume 35, numéro 8 — Octobre 2008



Hydro-Québec lance sa campagne de promotion du **Diagnostic résidentiel**

Anjou suit le courant collectif

Le lancement de la campagne de promotion du **Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER** s'est fait le 2 septembre dernier au Club de Golf Métropolitain Anjou, en compagnie notamment du maire de l'arrondissement d'Anjou, monsieur Luis Miranda, et de madame Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement. Anjou a donc répondu à l'appel d'Hydro-Québec de « suivre le courant collectif » comme le clame le slogan de cette campagne régionale et communautaire.

Le **Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER d'Hydro-Québec** est un service gratuit permettant aux citoyens admissibles de connaître leur consommation d'énergie en remplissant un questionnaire. En échange, chaque foyer reçoit un rapport personnalisé lui recommandant des mesures concrètes à adopter pour réduire sa consommation d'énergie. Hydro-Québec

remettra à chaque municipalité participante un montant de 35 \$ ou 30 \$ (selon que le questionnaire ait été rempli en ligne ou sur papier) pour chaque rapport de recommandations émis. Ces fonds iront à la réalisation d'un projet collectif dans la communauté angevine.

Pour vous aider à remplir facilement votre formulaire, n'hésitez pas à communiquer avec l'arrondissement d'Anjou au **514 493-8000** et nous laisser votre nom et votre numéro de téléphone afin que quelqu'un puisse communiquer avec vous le plus rapidement possible. Vous pouvez également appeler au **1 800 ENERGIE** en tout temps afin d'obtenir des informations générales sur le programme ou la campagne.

Le Diagnostic résidentiel, ça rapporte à tous!

Message de Luis Miranda

Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville de Montréal

La confusion dans laquelle est plongée l'économie mondiale peut sembler préoccupante. Mentionnons seulement l'effondrement de certaines banques aux États-Unis, la baisse des marchés boursiers et la fluctuation incessante du prix du pétrole. Nous sommes dans une période d'incertitude économique mondiale qui risque d'influencer fortement le comportement de tout administrateur ou gestionnaire. Mais cela ne doit pas nous empêcher d'agir. Nous devons poursuivre nos objectifs, même si quelques délais sont imposés. Nous devons faire preuve de créativité. Sérieusement, il n'y a pas qu'un chemin menant à Rome.

Les dernières années ont été des plus exigeantes. Mais nous avons maintenu le cap en demeurant réalistes et près de nos concitoyens. Mes collègues et moi-même avons toujours misé sur une vision dynamique, un leadership proactif et... un partenariat avec nos concitoyens. Dans ces périodes, l'apport du citoyen est primordial. Et cela s'est vu dans nos réalisations. En dépit des budgets restrictifs, l'administration d'Anjou a été attentive aux besoins de sa population et a œuvré pour le bien de celle-ci. Les trois grands dossiers à Anjou, soit la famille, la sécurité publique et l'environnement, sont le résultat de ce partenariat. Ce sont les priorités que vous nous avez manifestées.

Les budgets annuels de l'arrondissement continuent d'être une source d'inquiétude, mais je persiste à croire que la situation s'améliorera. Notre arrondissement a choisi de garder une ouverture envers la ville-centre. Nous voulons collaborer avec celle-ci pour la réalisation de projets porteurs de croissance. Nous en avons grandement besoin.

Il est important de rappeler que le développement des arrondissements de Montréal passe par le dynamisme de la ville-centre, celle-ci doit jouer son rôle de locomotive, de pôle d'attraction. Elle doit prendre les devants face aux questions environnementales, du transport, de l'étalement urbain, etc. La grande ville doit retrouver sa vitalité et être une source d'inspiration pour les arrondissements.



Luis Miranda
Vous pouvez aussi me joindre au **514 493-8010**.

Bureau du citoyen

Le Bureau du citoyen sera ouvert les **18 octobre et 8 novembre prochains entre 9h et midi.**

Vous pourrez y rencontrer, sans rendez-vous, l'un de vos élus pour discuter de tout sujet concernant l'arrondissement et faire les suggestions, demandes ou commentaires qui vous tiennent à cœur. *Bienvenue!*

Samedi 18 octobre:

Gilles Beaudry
conseiller d'arrondissement
district Ouest

Samedi 8 novembre:

Michelle Zammit
conseillère d'arrondissement
district Centre

Le bureau est situé au
7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Prochaine séance du conseil d'arrondissement

La prochaine séance ordinaire du conseil d'arrondissement aura lieu le **mardi 4 novembre à 19h**. Elle se tiendra comme d'habitude à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Action de grâces Fermeture des bureaux administratifs et des bibliothèques

Les bureaux administratifs de l'arrondissement ainsi que la bibliothèque Jean-Corbeil et sa succursale seront fermés **le lundi 13 octobre, jour de l'Action de grâces.**



Abri temporaire pour automobile

Aux abris... mais pas immédiatement!

L'arrondissement d'Anjou autorise l'installation d'un abri temporaire pour un véhicule uniquement dans les zones résidentielles et commerciales, entre le 1^{er} novembre et le 15 avril. Vous pouvez cependant ériger la structure métallique sans la toile dès le 15 octobre.

Évidemment, certaines normes doivent être respectées. Il est donc fortement conseillé, avant d'installer un abri temporaire, de se renseigner auprès du personnel de la Direction de l'aménagement urbain, du génie et des services aux entreprises au 514 493-5115.



Rapport sur la situation financière de l'arrondissement d'Anjou

Chers membres du conseil d'arrondissement, Chers concitoyennes, Chers concitoyens,

C'est avec plaisir que je vous soumetts aujourd'hui le rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement d'Anjou, ainsi que les principales réalisations.

De plus, conformément à l'article 144.7 de la *Charte de la Ville de Montréal*, je dépose, ce soir, une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que ceux de 2 000 \$ et plus conclus avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Budget de fonctionnement Résultats au 31 décembre 2007

Chaque année, la Ville de Montréal alloue à chacun des arrondissements sa dotation budgétaire. Pour l'année 2007, la Ville nous a alloué un budget de 24 660,0 \$ au chapitre des dépenses et de 1 551,0 \$ au niveau des revenus anticipés. Cette enveloppe budgétaire était nettement insuffisante pour maintenir la quantité et la qualité des services offerts à la population angevine. On établissait en effet, nos prévisions budgétaires à 25 859,8 \$, soit un manque anticipé de 1 199,8 \$. Pour pallier à cette insuffisance budgétaire, nous avons dû imposer une taxe locale.

Par ailleurs, les précipitations de neige extraordinairement abondantes en 2007 ont engendré à elles seules des dépenses supplémentaires non prévues de 1 798,2 \$. Rappelons que l'enneigement a nettement excédé les prévisions habituellement prévues à 200 cm.

Les dépenses ont donc dépassé les prévisions. De surcroît, les revenus ont été inférieurs aux estimés.

À terme, l'exercice financier s'est soldé par des dépenses de 26 758,2 \$ et des revenus de 1 259,0 \$ pour un déficit de gestion de 186,0 \$.

N'eut été de la taxe locale et n'eut été que l'arrondissement ait procédé à une gestion plus serrée que jamais de ses dépenses, le déficit aurait pu être beaucoup plus élevé.

Malgré ce contexte budgétaire des plus difficiles, les élus et l'administration ont procédé à plusieurs réalisations.

Principales réalisations pour l'année 2007

Dans un contexte où la marge de manœuvre budgétaire rétrécit, alors que l'arrondissement connaît une croissance démographique, les élus et les administrateurs ont voulu connaître les besoins et les priorités de la population angevine. Une consultation publique et un sondage sur l'avenir d'Anjou ont été réalisés en 2007 et ont permis de dégager les axes prioritaires, soit les activités s'adressant aux familles et aux aînés, le développement durable et la sécurité dans les parcs. Ces éléments seront donc tenus en compte dans l'établissement des priorités de l'arrondissement.

Plusieurs événements ont par ailleurs été organisés. Notons entre autres: la journée country à Anjou-sur-le-Lac, les fêtes de voisins, la fête de la famille, la journée portes ouvertes, le défilé du père Noël ainsi qu'une soirée hommage aux bénévoles.

Enfin, l'arrondissement a maintenu ses nombreuses activités notamment dans le domaine de la voirie, l'éclairage, la circulation, l'aqueduc et les égouts, l'entretien des bâtiments, les espaces verts, l'urbanisme, les permis, les bibliothèques et le déneigement qui rappelons-le, fut des plus exigeants en raison des précipitations exceptionnelles.

Programme d'immobilisations 2007 Réalizations

Les dépenses en immobilisation s'élevaient en 2007, à 10 172,0 \$. À même ce budget, nous avons procédé à des programmes de réfection du réseau routier et des trottoirs, à l'achat de mobilier urbain et de véhicules ainsi qu'à la phase 2 du réaménagement du Parc du Bocage. Des investissements importants ont également été réalisés pour le soccer. Notons l'aménagement d'un terrain synthétique au Parc Lucie-Bruneau, l'installation d'un système d'éclairage au terrain de l'École secondaire Anjou et la réparation de plusieurs terrains en fin de saison. Enfin, des travaux de réfection ont été faits à l'Aréna Chénier qui nécessitait des investissements pour être mis aux normes.

Budget 2008 et réalisations à ce jour

En 2008, l'enveloppe budgétaire octroyée par la Ville est de 24 244,4 \$, ce qui est encore insuffisant pour faire face aux augmentations de dépenses et au maintien des services. Nous avons donc dû maintenir la taxe locale pour assurer le maintien des activités, ce qui porte notre budget à 25 589,4 \$. Les précipitations de neige des plus exceptionnelles en 2008 nous laissent présager un déficit important au niveau du déneigement, malgré plusieurs mesures administratives mises de l'avant pour réduire les dépenses. Ces diverses actions n'arriveront pas à combler le déficit attribuable à la neige. Nous espérons que la Ville de Montréal effectuera des ajustements au budget des arrondissements pour tenir compte de l'hiver exceptionnel que nous avons eu.

Programme d'immobilisations 2008

Le budget d'investissement pour 2008 est de 5 148,0 \$, ce qui servira entre autres au renouvellement de la flotte de véhicules, aux travaux de réfection de chaussées et de trottoirs, à divers travaux à la mairie et à la bibliothèque ainsi que dans les parcs. Enfin, un PTI additionnel de 1 500,0 \$ nous a été octroyé, qui nous permettra de revoir l'aménagement du Parc Roger-Rousseau.

Orientation budgétaire 2009

L'enveloppe que nous avons reçue pour 2009 est de 25 196,0 \$, soit un peu plus qu'en 2008. Le contexte devient de plus en plus difficile pour l'arrondissement puisqu'année après année, notre dotation n'est pas ajustée à la hauteur des augmentations de coûts. Encore cette année, l'arrondissement devra faire des choix extrêmement difficiles pour déposer un budget équilibré. Nous travaillons néanmoins déjà à divers scénarios budgétaires qui seront présentés à une prochaine séance du conseil. Enfin, au chapitre des dépenses en immobilisation, notre enveloppe se situe à environ 4 748,0 \$ pour 2009.

En conclusion

Permettez-moi enfin de remercier tous les partenaires de l'arrondissement ainsi que nos employés qui contribuent par leur engagement à la qualité de vie de notre arrondissement. Sur ce, je vous convie à surveiller la date de tenue de l'assemblée spéciale sur le budget au cours de laquelle je communiquerai les choix budgétaires de 2009, de même que le programme triennal d'immobilisations.

Luis Miranda, maire d'arrondissement



Rétrospective de la

Journée portes ouvertes

Vous étiez nombreux aux portes!

Pour une troisième année consécutive, les élus et le personnel de l'arrondissement ont accueilli au-delà de 3500 Angevins et Angevines lors de la Journée portes ouvertes du samedi 6 septembre dernier. Ce fut une journée instructive et amusante pour tous qui sera assurément répétée en 2009.



Rétrospective des activités estivales

Pour notre grand plaisir, les activités estivales se sont magnifiquement bien déroulées. Les fêtes de quartier, les matinées musicales sur l'herbe et les fêtes de voisins eurent un succès retentissant auprès des Angevins et Angevines de tous les âges. Nous espérons vous revoir aussi nombreux, sinon plus, l'an prochain!

Prix ESTim 2008

Félicitations au lauréat et aux finalistes d'Anjou!

La Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'Île de Montréal a fêté cette année le 20^e anniversaire de son concours des prix ESTim. Celui-ci a pour but de reconnaître publiquement la réussite des entreprises, organismes et travailleurs autonomes de l'Est.

C'est avec grande fierté que nous tenons à féliciter le lauréat et les finalistes de l'arrondissement d'Anjou qui se sont distingués de façon exceptionnelle:

Axium inc.

Firme d'ingénierie spécialisée dans la conception et la fabrication de systèmes d'automatisation industrielle.

Lauréat • Catégorie Innovation et technologie

Boulons Plus

Distributeur de boulons, vis, attaches, chaînes et outils de coupe.

Finaliste • Catégorie Entreprises de services (20 employés et moins)

Ferox inc.

Manufacturier de peintures et de laques industrielles.

Finaliste • Catégorie Projet d'investissement

Bas de vignette de gauche à droite:

M^{me} Andrée Hénauld
conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou

M. Luis Miranda
maire de l'arrondissement

M. Gilles Beaudry
conseiller d'arrondissement, district Ouest

M^{me} Michelle Zammit
conseillère d'arrondissement, district Centre



Soirées-concert

avec Anjou-Desjardins
Saison 2008-2009



Le Conseil des arts de Montréal en tournée, l'arrondissement d'Anjou et la Caisse populaire d'Anjou s'associent pour accueillir les concerts suivants:

- L'Ensemble Amati – Aventure tzigane
le 24 octobre 2008
- Les Voix humaines – La Reine-Soleil
le 21 novembre 2008

Les spectacles commenceront dès 20h, à l'église Jean XXIII, 7101, avenue de l'Alsace.

Les billets sont en vente au coût de **10\$** l'unité à la bibliothèque Jean-Corbeil et à sa succursale, aux heures d'ouverture habituelles. Le soir du spectacle, les portes de l'église Jean XXIII ouvriront dès 19h15. Si le concert n'est pas présenté à guichets fermés, des billets seront disponibles à l'entrée.

Pour tout renseignement: 514 493-8200 (jour) ou 514 493-8266 à la billetterie (jour, soir et fin de semaine).

 **Desjardins**
Caisse populaire d'Anjou

BIBLIOTHÈQUE
Jean-Corbeil



Sorcière Marie-Laide

à la bibliothèque Jean-Corbeil

La bibliothèque Jean-Corbeil invite tous les enfants de 3 ans et plus à fêter l'approche de l'Halloween en compagnie de la sorcière Marie-Laide. Elle vit recluse chez elle, entre son fidèle ami Vieux-balai-sale et son chaudron, où elle concocte des potions étranges à base de caca d'araignée et d'autres trucs collants, jusqu'au jour où elle tombe amoureuse... Le spectacle aura lieu le samedi 25 octobre, à 14h, à la salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil, 7500, avenue Concord. Laissez-passer gratuits disponibles une heure avant le spectacle.

Pour plus d'information:
514 493-8260



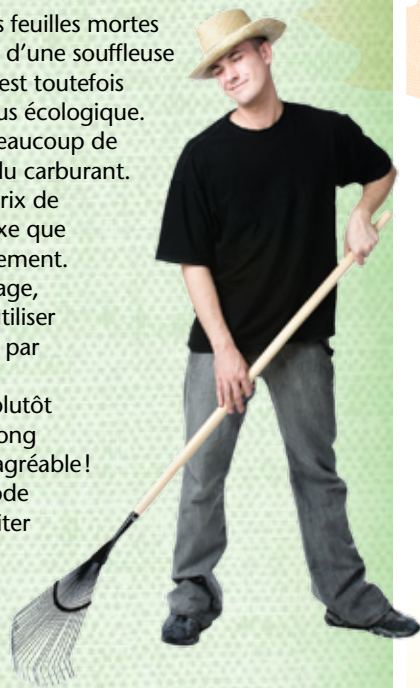
Débarrassez-vous de vos huiles sans nuire à l'environnement

Saviez-vous qu'un seul litre d'huile à moteur usagée peut contaminer un million de litres d'eau potable? En ayant cela en tête, il devient donc impératif de penser à récupérer vos huiles usagées après leur utilisation. De plus, c'est fort simple! Plusieurs détaillants tels que Monsieur Muffler et Canadian Tire acceptent de récupérer écologiquement l'huile à moteur usagée. Vous pouvez également y apporter les filtres et les contenants vides.

Nous vous invitons à consulter le site Internet de la Société de gestion des huiles usagées (SOGHU) pour obtenir une liste complète des détaillants dans votre région: www.soghu.com.

Ramassez vos feuilles mortes de manière écologique

Même si ramasser les feuilles mortes de son jardin à l'aide d'une souffleuse est plus rapide, ce n'est toutefois pas la méthode la plus écologique. Une souffleuse fait beaucoup de bruit et consomme du carburant. Et compte tenu du prix de l'essence, c'est un luxe que de le dépenser inutilement. En parlant de gaspillage, évitez également d'utiliser un boyau d'arrosage par mesure d'économie de l'eau. Privilégiez plutôt le râteau, c'est plus long mais tellement plus agréable! De plus, cette méthode vous permet de profiter pleinement des joies de l'automne.



Bulletin d'information Regards sur Anjou

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Responsable de la publication: Aline Boulé
Réalisation et conception graphique: DAA Communications
Impression: Trahan Dugas imprimeur (TDI)
Tirage: 22 000 exemplaires
Distribution: Société canadienne des postes (Médiaposte)
Téléphone: 514 493-8000
Site Web: ville.montreal.qc.ca/anjou
Dépôt légal: 2^e trimestre 1980
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Copyright 2008 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de Regards sur Anjou est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.

Règlement sur le déneigement des terrains : votre entrepreneur a-t-il son permis?

Le règlement crée l'obligation d'obtenir un permis pour les entrepreneurs qui déneigent les entrées, les allées et les aires de stationnement.

Soyez avisé que tout propriétaire doit s'assurer que son entrepreneur détienne un tel permis pour l'année courante, dûment délivré par l'arrondissement.

Le coût du permis pour l'entrepreneur est de 100 \$ pour le premier véhicule moteur et de 25 \$ pour tout véhicule additionnel enregistré au même nom. Ce permis est valide du 1^{er} novembre au 31 octobre et ne peut être cédé à un autre. On peut se le procurer au bureau Accès Anjou, situé au 7701, Louis-H.-La Fontaine.

L'entrepreneur doit poser au moins un poteau indiquant l'aire où il effectuera l'enlèvement de la neige. Ce poteau doit indiquer de façon claire et lisible le numéro du permis de l'arrondissement ou le nom et le numéro de téléphone de l'entrepreneur en déneigement.

Pour plus d'information, appelez-nous au 514 493-8000.



Distribution de compost gratuit

Du compost sera distribué gratuitement les **11 et 12 octobre**, de 8 h à 18 h, au Complexe environnemental de Saint-Michel, 2235, rue Michel-Jurdant (accès par le prolongement nord de la rue d'Iberville, du côté est de la TOHU). Seules les personnes présentant une preuve de résidence pourront obtenir du compost. Prévoir d'apporter une pelle et des contenants solides.

À quoi sert le compost?

Le compost représente une solution efficace pour redonner vie à ce qui est biodégradable. Il permet de réduire le tonnage de déchets destinés à l'enfouissement.

Riche en nutriments et permettant de fortifier le sol, le compost est idéal pour redonner de la vigueur à la pelouse, alléger le sol des plates-bandes et des arbustes ou encore, protéger les vivaces contre les mauvaises herbes.

Pour vous renseigner davantage sur le compostage: Conseil canadien du compostage www.compost.org

RECYC-QUÉBEC
www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

Renseignements sur la distribution de compost:
514 872-1264



Collecte itinérante des résidus domestiques dangereux (RDD)

La collecte des RDD aura lieu le **vendredi 17 octobre**, entre 12 h et 20 h, au parc Lucie-Bruneau, 7051, avenue de l'Alsace. À cette occasion, l'entreprise Kadisal récupérera les appareils électroniques et le matériel informatique dont vous voulez vous départir. Les citoyens d'Anjou pourront également rapporter leurs RDD à l'écocentre de Rivière-des-Prairies, 11400, rue Léopold Christin, à l'arrière de la cour de la voirie (9255, boulevard Henri-Bourassa Est). De la mi-octobre à la mi-mars, l'écocentre est ouvert les mardis et mercredis, de 9 h à 16 h, les jeudis et vendredis, de 9 h à 17 h. Il est fermé les dimanches et les lundis.

Veillez noter que la collecte des RDD est un service réservé aux personnes physiques. Les entreprises, les commerces et les institutions doivent faire appel à des entreprises spécialisées en récupération de déchets dangereux.

Renseignements:

514 493-8000 (arrondissement d'Anjou)
et 514 868-4277 (écocentre).

Collecte de feuilles mortes

Vos feuilles mortes seront ramassées les **mercredis 29 octobre, 5, 12 et 19 novembre**. Nous vous demandons de placer vos feuilles mortes dans des sacs de plastique transparents de préférence, de bien les nouer et de les déposer en bordure de rue dès le mardi soir, après 20 h, ou le mercredi matin, avant 7 h. Ces feuilles serviront éventuellement à produire du compost.

Informations:

514 493-8000

Collecte de branches d'arbres

La collecte aura lieu du **14 au 17 octobre et du 20 au 24 octobre**, de 8 h 30 à 16 h. Cette collecte est offerte sur appel seulement. Il faut en faire la demande à la Direction des travaux publics, au 514 493-5130. Prière de placer les branches à l'avant de votre propriété, le côté coupé des branches vers la rue. Assurez-vous que celles-ci n'empiètent ni sur le trottoir ni sur la rue. Le diamètre du tronc ne doit pas dépasser 15 cm (6 po), soit la capacité maximale de la déchiqueteuse.

Collecte des résidus verts Le mercredi 15 octobre, c'est votre dernière chance!

Octobre étant le dernier mois de l'année pour la collecte des résidus verts, nous vous encourageons fortement à y participer. Faites un petit geste collectif pour l'environnement et déposez vos résidus verts en bordure de rue **après 20 h la veille du 15 octobre prochain, ou avant 7 h le jour même.**